

23/

14-1\*) - Marché de gré à gré à passer avec la SEGEFOM pour la construction d'un groupe scolaire de 16 classes ( 8 classes Garçons et 8 classes Filles) au Chaudron ( Terrain RAMASSAMY )

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'adjudication qui a été lancée le 4 Juillet 1968 pour la construction d'un Groupe Scolaire de 16 classes et de 2 logements de fonction sur le terrain RAMASSAMY au CHAUDRON, a été avérée infructueuse.

La SEGEFOM contactée par nos Architectes, MM. LEJEUNE et ROYER accepterait d'abaisser sa première offre concernant les lots n° 1, 2, 3 et 5 et de réaliser ces travaux pour un montant de 54.972.307 Francs CFA.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à passer avec cette Société un marché de gré à gré sur les bases suivantes:

- Montant global et forfaitaire ..... 54.972.307 F. Cfa

se décomposant comme suit:

- LOT N° 1 - Terrassement, gros oeuvre, clôture et adduction d'eau (non compris le plateau E.P.S. qui fait l'objet d'un marché séparé ..... 43.002.290

Report .....	43.092.920
- LOT N° 2 - Menuiserie bois et fer...	5.603.666
- LOT N° 3 - Plomberie - Sanitaire ..	2.692.587
- LOT N° 5 - Peinture - Vitserie .....	3.584.134

54.972.307 F.C.A

( le lot n° 4 " ELECTRICITE" fait l'objet d'un accord avec l'Entreprise SAUBIER(DUVAL), pour un montant de Fra CFA 388.640).

FINANCEMENT :

Le financement de ces travaux serait ainsi assuré:

- EN RECETTES :

- Subvention de l'Education Nationale .....	44.500.000
- Emprunt à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE:	
- 16 classes à 783.000 =	12.528.000
- 2 logements à 666.000 =	1.332.000
	<u>13.860.000</u>

Total des recettes ..... 58.360.000

- EN DEPENSES :

- Montant du marché S.E.G.E.F.O.M.	54.972.307
- Honoraires de l'Architecte .....	2.370.000
- Lot N° 4 "ELECTRICITE" .....	388.640
	<u>57.730.947</u>

Reliquat disponible ..... 629.053

Ce reliquat de crédit de 629.053 Fra CFA couvrirait partiellement les frais accessoires auxquels la Commune aura à faire face, notamment d'aménagement du terrain.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix

Adopté à l'unanimité.

./...

*Approuvé  
P. Le Profel  
Le Secrétaire  
M. P. H. Koster  
Pour copie  
Q. Directeur*

*certifié conforme  
Affaires Financières  
Ch. Fournier*

Le Maire donne lecture du rapport.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,  
 Comme exposé dans le dossier précédent, l'adjudication lancée le 4 Juillet 1969 pour la construction du Groupe Scolaire de CHAUDRON s'est avérée infructueuse. Ses travaux ont été l'objet d'un marché de gré à gré à passer avec la S.E.C.E.F.P.O.M. pour lequel vous venez de me donner votre accord.

La S.E.C.E.F.P.O.M. constituée par nos ARCHITECTES, MM. LEJEUNE et ses collaborateurs, a été autorisée à poursuivre cette même Société, de gré à gré pour la construction du pôle d'Education Physique prévu pour ce Groupe Scolaire.

Le devis établi par la S.E.C.E.F.P.O.M. s'élève à 2.371.304 Frs

Le financement de ces travaux serait ainsi assuré :

Participation du Service Départemental de la JEUNESSE et des SPORTS	
65 % .....	1.541.348
- Participation Communale	
15 % .....	355.000
	<hr/>
<b>TOTAL 100 % .....</b>	<b>2.371.304</b>
	<hr/>

Cette participation communale de 15 % sera inscrite au Budget Primitif de 1969, au chapitre 903.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

23/ 14°-2) - Demande de subvention à adresser au Service départemental de la JEUNESSE et des SPORTS pour les travaux de construction d'unplissu E.P.S. au CHAUDRON (Terrain RAMASSANT)

Le Maire donne lecture du rapport.

* Marché de gré à gré passé avec avec la S.E.G.E.F.O.M. pour les lots n° 1, 2, 3 et 5 .....	54.972.307
- Honoraires d'Archite etc .....	2.370.000
- Lot N° 4 " ELECTRICITE" ( attribué à l'Entreprise SAUNIER- DUVAL) .....	388.640
<b>Coût total de l'opération .....</b>	<b>57.730.947 Frs</b>

Le financement de ces travaux serait ainsi assuré:

- Subvention de l'Education Nationale..	44.500.000
- Emprunt à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPE- RATION ECONOMIQUE ( 10 clas- ses et 2 idgements) .....	13.860.000
<b>Total du financement .....</b>	<b>58.360.000 Frs</b>
- d'où une différence de .....	629.053 Frs.

Cette différence de 629.053 Frs CFA permettrait à la Com-  
mune de couvrir partiellement quelques frais accessoires, notamment  
d'aplanissement du terrain etc... qui restent à sa charge.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser  
à solliciter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION  
ECONOMIQUE un emprunt de la somme de 13.860.000 Frs CFA aux con-  
ditions de cet Etablissement.

Je mets la question aux voix.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande également de m'autoriser à solliciter de la JEUNESSE et des SPORTS une subvention pour la réalisation du Plateau E.P.S. de ce Groupe Scolaire du CHAUDRON ( Terrain RAMASSA-MY). les travaux en cause s'élevent, suivant devis établi par le S.E.G.E F.O.M. à la somme de 2.371.304 Frs CFA sur lesquels:

- la participation du Service Départemental de la JEUNESSE et des SPORTS serait de 85 %, soit .....	2.015.608
- et la participation communale de 15 %, soit .....	<u>355.696</u>
<b>TOTAL 100 % ....</b>	<b><u>2.371.304</u></b>

Je mets la question aux voix.

Le Conseil Municipal,

Après débats,

et à l'unanimité,

Autorise le Maire à solliciter du Service Départemental de la JEUNESSE et des SPORTS une subvention de 2.015.608 Frs CFA pour les travaux de construction d'un Plateau d'Education Physique au Groupe Scolaire de CHAUDRON.